

## « Gaz Electricité de Grenoble » (GEG) polémiques au Conseil municipal...mais... consensus contre le service public et les salariés !



De quoi s'agit-il ?

Le 14 Octobre l'intersyndicale des salariés de « Gaz Électricité de Grenoble » rend public le fait que l'éclairage public de la ville allait être confié à une société privée constituée par Bouygues et Vinci.

Immédiatement plusieurs centaines de salariés se dirigeaient vers la Direction où l'information leur était confirmée.

Les différents groupes d'élus du Conseil municipal de Grenoble multipliaient alors déclarations et communiqués de presse pour se rejeter la responsabilité de la situation.

Ainsi, par exemple les élus du « Rassemblement Citoyen, de la Gauche et de Écologistes » (regroupement des Verts et du Parti de Gauche derrière le maire actuel, Eric Piolle) rappellent que la Régie Municipale a été supprimée et remplacée par la Société d'Economie Mixte (SEM) actuelle, société de Droit privé (51% pour la ville, le reste au privé dont 42% pour la Lyonnaise des Eaux), sous la municipalité Carignon et que ce choix a été maintenu par les

municipalités successives de M. Destot.

Ils oublient sans doute que beaucoup d'entre eux sous le sigle de l'ADES ont été partie prenante de deux des municipalités présidées par ce dernier de 1995 à 2008 !

On pourrait aussi noter « l'indignation » de M. Safar (P.S), ex adjoint de M. Destot et candidat à sa succession, ex PDG de GEG, qui a soutenu la prolongation du mandat de la SEM pendant 30 ans décidée lors de la dernière mandature Destot.

« Indignation » aussi remarquable de M. Chamussy (UMP.) qui a parrainé le retour de M. Carignon aux dernières élections municipales de Grenoble.

Ce sont là quelques exemples de ce qui circule dans la presse locale, mais au bout du compte cela ne chercherait-il pas à faire oublier l'essentiel : lors de la récente Commission d'Appel d'Offres (composée de Conseillers municipaux) les 4 Conseillers de la majorité Écologistes et Parti de Gauche, le représentant de la liste PS-PCF et de celle de L'UMP ont voté unanimement pour confier l'éclairage public de la ville à deux sociétés du CAC 40, BOUYGUES et VINCI !

Face à cette situation les personnels de GEG. ont manifesté immédiatement leur surprise et leurs inquiétudes.

L'actuel P.D.G. de la SEM Vincent Fristot, membre de la majorité

municipale, a affirmé qu'il n'y aurait pas de licenciement mais sans aucune précision sur l'avenir des personnels affectés maintenant à l'éclairage public.

Un responsable syndical déclare au Dauphiné Libéré « *l'avenir à GEG nous semble de plus en plus compliqué entre la Métropole et la nouvelle politique de la majorité. Je pense qu'on veut faire de GEG une coquille vide* ».

C'est effectivement un véritable processus de liquidation qui est commencé sous l'égide du principe de l'Union Européenne de « la concurrence libre et non faussée ».

A l'heure où nous écrivons nous constatons que les syndicats de GEG ne s'y sont pas trompés.

L'intersyndicale (CGT, FO, CFE-CGC) appelle les personnels à se rassembler devant le Conseil municipal de ce lundi 20 Octobre, pour que la délibération entérinant le vote de la Commission ne soit pas adoptée.

Le communiqué précise : « *comment se fait-il qu'avec des notes supérieures à ses concurrents sur plusieurs critères, GEG se voit classée derrière le regroupement Citéos-Bouygues-Vinci ?* ».

Elles estiment que le rejet de GEG est un choix politique.

A suivre...

Correspondant



Un document indispensable :

**« Les cahiers d'Informations Ouvrières  
Spécial Acte III de la  
décentralisation/métropolisation »**  
(2,00 euros)

Commandes : poi38@free.fr